

Cours et ateliers PSP	Activités	Crédits de perfectionnement professionnel
Moniteur de conditionnement physique et de sports, niveau I	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Moniteur de conditionnement physique et de sports, niveau II	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Moniteur de conditionnement physique et de sports, niveau III	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Moniteur de conditionnement physique et de sports, niveau IV	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Évaluateur FORCE	Compléter	Catégorie W-4: 7.5 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Instructeur FORCE	Compléter	Catégorie W-4: 7.5 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Coordonnateur du conditionnement physique, niveau I	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Coordonnateur du conditionnement physique, niveau II	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Reconditionnement physique, niveau I	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Reconditionnement physique, niveau II	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans

CPP SCPE alloués pour les cours et ateliers PSP

Reconditionnement physique, niveau III	Compléter	Catégorie W-1: 20 crédits
	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Bouffe-santé pour un rendement assuré	Compléter	Catégorie W-5: 14 crédits
	Enseigner	Catégorie T-6: 0.5 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 5 crédits par cycle de deux ans
Stratégies de réduction des blessures dans les sports et l'activité physique	Compléter	Catégorie W-5: 14 crédits
	Enseigner	Catégorie T-6: 0.5 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 5 crédits par cycle de deux ans
Modules de la QEL (8 modules)	Enseigner	Catégorie T-6: 0.5 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 5 crédits par cycle de deux ans
Moniteur adjoint de conditionnement physique, niveau élémentaire	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Moniteur adjoint de conditionnement physique, niveau avancé	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Cours d'officier du conditionnement physique et des sports de l'unité	Enseigner	Catégorie T-1: 2 crédits pour chaque heure d'enseignement, jusqu'à un maximum de 20 crédits par cycle de deux ans
Programme des soigneurs des Forces armées canadiennes	Compléter	Niveau 1: Catégorie W-5: 10 crédits Niveau 2: Catégorie W-5: 5 crédits
Cours ECPS du COMFOSCAN	Compléter	Catégorie W-1 : 8 crédits
High Five	Compléter	Catégorie W-4: 7.5 crédits

Remarque : Aucun CPP n'est alloué pour la certification ou le renouvellement en premiers soins, premiers répondants, sauveteur national ni RCR.